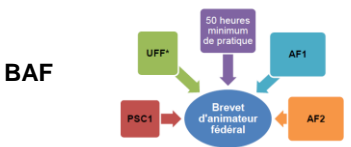


Discipline organisatrice		EVEIL DE L'ENFANT
Intitulé du stage		AF2 Eveil des premiers pas
Dates de la session		Du 30 juin au 03 juillet 2024
Horaires	Début du stage	Le dimanche 30 juin à 09h30
	Fin de stage	Le mercredi 03 juillet à 17h00
Lieu du stage		Maison de l'enfance – 13 rue de l'Arsenal – 42390 VILLARS
Public concerné		Toute personne souhaitant acquérir les compétences nécessaires à l'accueil des enfants de 6 mois à 2 ans et à la création et gestion d'une section éveil des 1 ^{ers} pas au sein d'une association
Critères d'inscriptions		<ul style="list-style-type: none"> • 20 ans révolus au 1^{er} jour du stage • Etre titulaire : <ul style="list-style-type: none"> ✓ De l'AF1 Eveil de l'enfant et justifier d'un minimum de 20h00 d'animation en Eveil de l'enfant ✓ OU d'un diplôme médical, paramédical ou petite enfance
Prix du stage		Tarifs licencié FSCF : 380€ Tarifs non licencié : 550€ (comprenant la prise de licence) <i>Le tarif comprend : Les frais pédagogiques et la restauration. L'hébergement est à la charge du stagiaire (cf. Liste hôtels)</i>
Règlement à l'ordre de		Comité Régional FSCF Auvergne Rhône-Alpes
Votre inscription	Doit parvenir avant le	30 mai 2024
	2 possibilités d'envoi	<i>Par courrier : C.R FSCF Auvergne-Rhône-Alpes / Territoire Lyonnais 65 Rue bellecombe – 69006 LYON</i> <i>Par mail : fscf.auvergnerrhonealpes.activites@orange.fr</i>
Renseignements administratifs et financiers		CR Auvergne-Rhône-Alpes – Sonia Mazer ☎ 07 83 87 18 06 @ fscf.auvergnerrhonealpes.activites@orange.fr
Programme de formation :		<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et animer une séance dans sa globalité et en autonomie • Organiser la sécurité pour que l'enfant pratique au maximum seul • Connaitre la construction de la motricité depuis la naissance • Expliquer l'intérêt d'une activité motrice pour l'enfant de 0 à 2 ans • Comprendre et expliquer la démarche pédagogique de l'Eveil de l'enfant • Conseils pour la vie quotidienne et relation avec les parents • Proposer des situations variées adaptées à l'évolution de chaque enfant • Création d'une section Eveil des 1ers pas (6 mois/2 ans)
Qualification obtenue	Attestation de stage	OUI, si le stagiaire a suivi dans son intégralité le module AF2 il obtiendra une attestation de stage.
		Pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral Eveil des 1^{ers} Pas , le stagiaire devra valider les étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ AF1 + AF2 + UFF + PSC1 + 50h00 d'animation ➢ Rédaction d'un rapport d'activité suite à l'AF2

EVEIL DES 1^{ERS} PAS - Animateur Fédéral niveau 2 (AF2)

Du 30 juin au 03 juillet 2024 à VILLARS (42)

1/ PARTIE A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :			
CP :		ville :	
Téléphone :		E-mail :	
Profession stagiaire :			
N° de la licence-activités F.S.C.F. ¹ :			
Activité(s) pratiquée(s) :			

ÉTAT DE FORMATION DU DEMANDEUR

STAGES ANTERIEURS	ANNEE	DIPLOMES OU ATTESTATIONS OBTENUS* <i>(joindre une copie)</i>

* Merci d'indiquer vos diplômes/attestations en lien avec les activités physiques et sportives ainsi que les diplômes secouristes (PSC1, SST, AFPS,...)

Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement des stages ;

- Autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe OUI NON
- Autorise la FSCF à diffuser mes coordonnées pour des covoiturages OUI NON

àle.....

Signature (*signature d'un parent ou représentant légal pour les mineurs*)

¹ Renseignements obligatoires. En cas d'impossibilité, joindre une attestation de dépôt de la demande certifiée par le comité départemental Pour les hors FSCF, joindre une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant le stagiaire.

2/ PARTIE A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION ou LE STAGIAIRE

Montant du règlement : **380€** licencié FSCF **550€** non licencié

Règlement par chèque à l'ordre de CR FSCF AURA ou par virement bancaire (cf. N° IBAN ci-dessous)

Numéro de chèque : ou virement effectué le

Pensez à vous rapprocher de vos comités départementaux pour connaître les aides à la formation.

ASSOCIATION ET ASSURANCE CONCERNANT LE STAGIAIRE:
(nom - prénom du stagiaire)

<p>Nom de l'association et adresse postale:</p>	<p>CAS 1 : L'association et le stagiaire ont un contrat d'assurance avec la FSCF</p> <p>N° de Contrat de l'association:</p> <p>Option choisie par le stagiaire: MINI <input type="checkbox"/> MIDI MAXI</p>
<p>Nom et coordonnées du correspondant : (Contact pendant le stage et envoi des informations et attestations)</p>	<p>CAS 2 : Le stagiaire à un contrat d'assurance auprès d'un autre assureur (Veuillez joindre à votre inscription une déclaration d'accident)</p> <p>Nom de la compagnie d'assurance :</p> <p>Numéro de contrat :</p>
<p>Tel :</p> <p>Email:</p>	

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est complète :

- Etablie sur cet imprimé, complètement renseigné de façon nette et lisible, signé du président avec le cachet de l'association.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le montant du droit d'inscription est à régler :

- soit par chèque bancaire à l'ordre du CR AURA FSCF
- soit par virement bancaire à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes FSCF en précisant le nom et le lieu du stage. (Ex : AF1 GRS - Cublize)

IBAN : FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286

Les droits d'inscription comprennent :

- Les frais administratifs et pédagogiques.
- La documentation afférente au programme du stage concerné.
- L'hébergement et la restauration peuvent éventuellement être compris
- Un non-usage des prestations de restauration et d'hébergement, pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à minoration du prix d'inscription

DÉSISTEMENT ET ANNULATION (Prévenir dès que possible le service formation)

En cas de forfait il sera retenu :

- 20% pour un désistement intervenant entre 21 et 14 jours avant le début du stage.

² Lorsque les associations ont une double affiliation et que leurs licenciés ont souscrit une assurance via une autre fédération, il est nécessaire de vérifier que l'assurance couvre également les participations aux manifestations de la FSCF.

- 50% du prix du stage pour un désistement intervenant moins de 13 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix du stage en cas d'absence le jour d'ouverture du stage
- Tout stage commencé est dû dans sa totalité

En cas d'annulation du stage du fait du Comité Régional, pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, mais ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.

CONTACT :

CR Auvergne-Rhône-Alpes - Territoire Lyonnais
65 Rue Bellecombe - 69006 LYON

07 83 87 18 06 / fscf.auvergnerhonealpes.activites@orange.fr

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de désistement

Obligatoire : Signature du président précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de l'association
Date :

Visa du Comité départemental

FICHE SANITAIRE DE LIAISON (À compléter pour tous les stagiaires)

INTITULE DE LA FORMATION :

Dates :

Lieu :

1. LE STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

N° téléphone :

Adresse mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° Sécurité Sociale (mettre les 15 chiffres):

VACCINATIONS	DATES
B. C. G.	
D. T. POLIO	
AUTRES :	

Régime alimentaire spécifique :

Contre-indication aux médicaments et aliments (*préciser*) :

Antécédents pathologiques :

Précautions particulières à observer (*préciser*) :

Traitement en cours (*préciser*) :

2. CONTACTS URGENCE (durant la formation)

Contact 1 :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec le stagiaire :

N° téléphone :

Contact 2 :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec le stagiaire :

N° téléphone :

Je soussigné (e)..... , déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à :

le :

Signature

LISTE DES HOTELS à VILLARS

Voici 1 liste des hôtels à proximité du lieu de la formation, qui se déroulera à :

Maison de l'Enfance – 13 Rue de l'Arsenal – 42390 Villars

Chaque stagiaire s'occupe de sa réservation. Si vous souhaitez partager 1 chambre avec un autre stagiaire, nous vous mettrons en contact. Pour cela, n'hésitez pas à nous en informer par mail à : fscf.auvergnerhonealpes.activites@orange.fr

Hôtel Première Classe - Saint Etienne Nord - Villars

9 Rue de l'Artisanat, 42390 Villars

Environ 45€/nuit

B&B Hôtel – Saint-Etienne La Terrasse

10 Rue de l'Artisanat, 42390 Villars

Environ 70€/nuit

Campanile St Etienne Centre - Villars La Terrasse

Rue De L'artisanat, Lieu Dit La Goutte, 42390 Villars

Environ 75€/nuit

N'hésitez pas à consulter le site Airbnb, vous pourrez trouver des tarifs parfois plus intéressants que les hôtels.